

<https://ses.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article120>



Le mot de l'inspection

- S'informer - Milieux économiques et sociaux -



Date de mise en ligne : vendredi 7 septembre 2018

Copyright © Sciences économiques et sociales - Tous droits réservés

Enseigner les SES en lien avec les milieux économiques et sociaux dans le cadre du parcours Avenir, une démarche facilitée dans l'académie de Lyon

Par Catherine Bruet, IA-IPR de sciences économiques et sociales

Enseigner les Sciences Économiques et Sociales en lien avec les Milieux Économiques et Sociaux est au cœur de notre discipline qui s'appuie de manière constante sur l'environnement dans lequel elle prend place.

Un cadre institutionnel légal borne cet exercice par le biais d'un programme d'enseignement et inscrit notre discipline dans un dispositif, le parcours AVENIR qui offre depuis 2015 aux élèves de la 6ème à la Terminale, un Parcours Individuel d'Information, d'Orientation et de Découverte du Monde Economique et Professionnel, le PIIODMEP. Les connaissances acquises par l'élève dans le cadre du parcours AVENIR afin de comprendre l'environnement socio-économique pour s'y projeter et se préparer à en devenir un acteur, sont prises en compte dans la validation de l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture en fin de 3ème. Le parcours AVENIR intègre l'acquisition de compétences liées à la créativité, l'initiative et à l'esprit d'entreprise et se fonde sur des connaissances relatives au monde économique et professionnel en lien avec les disciplines dans un continuum de 7 années scolaires. Il peut être conçu comme une ouverture culturelle en articulation avec des contenus disciplinaires et des formes spécifiques d'enseignement telles que l'Accompagnement Personnalisé. Il s'agit de faire acquérir aux élèves des compétences leur permettant de se projeter dans l'avenir et de faire des choix d'orientation raisonnés et éclairés.

Pour mettre en œuvre ces objectifs définis par le parcours AVENIR, nous avons développé trois partenariats complémentaires qui ont servi de fil conducteur au stage disciplinaire de novembre 2017 et qui ont été mobilisés de manière régulière par les enseignants de Sciences Economiques et Sociales de l'académie.

La Mission Education-Economie

La Mission Education-Economie la MEE s'inscrit dans le cadre d'une politique volontariste de l'académie de Lyon en vue de développer des relations durables entre les établissements scolaires, les entreprises, les branches professionnelles et l'ensemble des acteurs du tissu économique local. Sa finalité est de permettre une meilleure connaissance réciproque des mondes éducatifs et professionnels, avec pour objectif l'insertion professionnelle des jeunes. Pour cela, elle met à disposition des ressources de nature variée adaptées aux besoins des acteurs de terrain : une boîte à outils recense l'ensemble des initiatives dans l'académie

La Banque de France L'éducatio

La Banque de France L'éducation économique et financière compte parmi les priorités stratégiques de la Banque de

France, qui développe depuis plusieurs années des actions visant à améliorer les connaissances économiques du grand public et la compréhension des mécanismes économiques notamment par les populations les plus jeunes. En 2016, elle a été désignée opérateur de la stratégie nationale d'éducation financière du public. Dans ce cadre, elle propose des dispositifs de sensibilisation co-construits avec les professeurs. Des conférences autour de la monnaie et des questions financières ont été organisées pour l'année 2017/2018 dans le département de la Loire et l'année 2018/2019 étendra le dispositif à l'Ain. Lors des JECO, des professeurs de SES ayant des élèves en section Cinéma-Audiovisuel ont réalisé le teaser introduisant une table ronde de la banque de France.

L'Economie Sociale Partenaire

L'Economie Sociale Partenaire de l'Ecole de la République L'ESPER, agit pour l'éducation et la sensibilisation des jeunes à l'ESS, de la maternelle à l'université. Ses membres sont des associations de l'Economie Sociale qui agissent dans le champ scolaire. Elle est signataire de deux accords-cadres en 2013 et 2014 avec les Ministères de l'Education Nationale, de l'Economie Sociale et Solidaire et de l'Enseignement Supérieur. Le dispositif « Mon ESS à l'école » permet d'engager les élèves dans une démarche de création d'un projet entrepreneurial mettant en œuvre les valeurs de l'économie sociale et solidaire. De nombreux professeurs de SES sont engagés dans cette démarche chaque année.

Au travers de ces partenariats variés mais complémentaires, les SES sont un acteur majeur pour fédérer des initiatives au sein des établissements mais aussi pour être à l'origine de nouvelles ressources issues d'une pratique ancienne dans la discipline.

Un numéro spécial de la lettre d'info des SES et cet espace dédié sur le site du rectorat vous permettront de découvrir de manière concrète comment articuler votre enseignement avec des ressources nombreuses et souvent méconnues. Et nous espérons qu'il vous donnera également envie de partager avec vos collègues vos propres expériences dans ce domaine.